

## Avis administratifs

7117577601  
Commune de GOUAUX  
**AVIS**

Par délibération du 5 mars 2015, affichée en mairie le 12 mars 20145 et transmise à la sous-préfecture le 13 mars 2015, le conseil municipal de Gouaix (77114) a instauré le droit de présomption urbain sur les zones urbaines (U) et les zones à urbaniser (AU), délimitées par le plan local d'urbanisme (PLU) approuvé le 13 novembre 2014.  
Cette délibération, ainsi que le zonage du PLU, sont consultables en mairie aux horaires et jours d'ouverture au public.

7117797101  
Commune de MELUN  
**AVIS**

**Arrêté municipal n° 2015.285 du 24 mars 2015**  
Objet : complément à la délégation de fonctions et de signature de Madame Ségolène DURAND, dixième adjointe au maire de Melun.  
Le Maire de la Ville de Melun.

Titre I - Délégation de fonctions à Mme Ségolène DURAND, dixième adjointe au maire de MELUN.

Article 1.1 - Mme Ségolène DURAND, 10<sup>e</sup> adjointe au maire, est chargée, sous ma surveillance et ma responsabilité, en plus de la délégation qui lui a été accordée par l'arrêté municipal n° 2014.343 du 14 avril 2014, de l'Espace Famille.

Dans ce cadre, elle aura pour missions principales de s'occuper :  
- du bon fonctionnement de l'Espace Famille ;  
- du développement de l'Espace Famille pour offrir de nouveaux services aux usagers ;  
- d'évaluer le fonctionnement et le développement de l'Espace Famille.

7117590801  
Commune de VARENNES-SUR-SEINE  
**APPROBATION DE LA MODIFICATION DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS**

Par délibération en date du 12 mars 2015, le conseil municipal de Varennes-sur-Seine a approuvé la modification du Plan d'Occupation des Sols.  
Le dossier est tenu à disposition du public à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

## Enquêtes publiques

7117720901  
Préfet de Seine-et-Marne - Préfecture  
Direction de la coordination des services de l'Etat  
Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE**

La Société VERMILLON REP, domiciliée 1762, Route de Pontenx, 40160 Parenthés-en-Born, a présenté :  
1/ Une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers portant sur la concession d'hydrocarbures de « CHAMPOTMAN » pour la réalisation de quatre nouveaux emplacements de surface (plateformes), le forage de 30 puits maximum de développement depuis ces emplacements de surface et la pose de collectes enterrées et  
2/ Une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers portant sur la permis exclusif de recherches d'hydrocarbures conventionnels de « SAINT-JUST-EN-BRIE », pour la réalisation de deux forages de recherches depuis des emplacements existants ou futurs de la concession de Champotman.

Ces demandes sont soumises à enquête publique unique selon les dispositions des articles R 123-1 et suivants du code de l'environnement conformément à l'article 13 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 modifié relatif aux titres miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains et de l'article L 123-6 dudit code.  
L'enquête publique unique prescrite par arrêté préfectoral n° 2015/DCSEM/006 du 19 mars 2015 sera ouverte pendant une durée de 35 jours consécutifs du 23 avril 2015 au 27 mai 2015 inclus sur le territoire des communes de Jouy-le-Châtel (siège de l'enquête), La Croix-en-Brie, Pécy, Saint-Just-en-Brie et Vaudoy-en-Brie (concernées par les différentes plateformes envisagées).

Les dossiers des demandes soumises à enquête publique unique comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat sont présentés en matière d'environnement seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les mairies des communes de Jouy-le-Châtel, La Croix-en-Brie, Pécy, Saint-Just-en-Brie et Vaudoy-en-Brie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.  
Le public pourra consulter les dossiers et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête unique, coté et paraphé par le commissaire-enquêteur, ouvert à cet effet dans chacune des mairies précitées. Le Tribunal administratif de Melun a désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire Mme Dominique MEKALI, ingénieur principal d'études sanitaires, retraitée et en qualité de suppléant M. Jackie TONNUS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, retraité.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés aux dates et heures indiquées ci-dessous :  
- Mairie de Jouy-le-Châtel : jeudi 23 avril 2015 de 9 h à 12 h  
- Mairie de Saint-Just-en-Brie : mardi 28 avril 2015 de 14 h 30 à 17 h 30  
- Mairie de La Croix-en-Brie : mardi 5 mai 2015 de 15 h à 18 h  
- Mairie de Pécy : samedi 16 mai 2015 de 9 h à 12 h  
- Mairie de Vaudoy-en-Brie : vendredi 22 mai 2015 de 14 h à 17 h  
Par ailleurs, pendant toute la durée de l'enquête, toute correspondance pourra lui être adressée à son attention au siège de l'enquête fixé à la mairie de Jouy-le-Châtel, place de l'Eglise (771970) et sera annexée au registre et tenue à la disposition du public.

Toute information relative aux projets pourra être obtenue auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie d'Île-de-France, Service Eau, Sous-Sol, Pôle sous-sol, 10, rue Clifton, 75004 Paris Cedex 4 (tél. 01 71 28 45 00) et auprès de la Société VERMILLON REP, 1762, route de Pontenx, 40160 Parenthés-en-Born (tél. 05 58 82 95 00).  
Le présent avis d'enquête publique unique est consultable sur le site Internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse suivante : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr/> à la rubrique « Politiques publiques - Environnement et cadre de vie - Hydrocarbures ». Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête auprès de la Préfecture (Direction de la coordination des services de l'Etat, Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

En application de l'article 15 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 susvisé, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes d'ouverture de travaux miniers. Une copie du rapport unique et des conclusions motivées du commissaire-enquêteur sera déposée par les soins du Préfet à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête publique, à la Préfecture ainsi que sur le site Internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse précitée pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

## Divers

71177714301  
SAFER ILE-DE-FRANCE  
**APPEL DE CANDIDATURE**

Articles L. 143-3 et R 142-3 du code rural  
La SAFER Ile-de-France se propose de rétrocéder ou d'échanger les biens fonciers ci-dessous désignés.  
Département de SEINE-ET-MARNE (77)  
Commune de FONTAINE-FOUCHES - 1 ha 69 a 01 ca : Parcelles cadastrées « Derrière Cency » F-907(147) - « Derrière les Haies - Z-31 - « Les Ygnes d'Atis » ZD-18.

Ce bien figure sur la Carte Communale de la commune.  
Commune de BUSY-SAINT-GEORGES - 6 a 28 ca : Parcelle cadastrée « Le Vignoble » A-243.  
Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès de la SAFER et son priées de déposer leur candidature par écrit au plus tard le 16 avril 2015. Passé cette date, les demandes ne seront plus prises en considération.  
Adresses : SAFER Ile-de-France, 19, rue d'Anjou, 75008 Paris - Tél. 01 42 65 28 42 - Fax : 01 42 65 08 50.  
Cet avis ne saurait en aucun cas être considéré comme un engagement de la SAFER à l'égard des candidats.

## La vie des sociétés

7117792401  
CHAIMA  
SARL au capital de 1500 euros  
Siège social : 60, rue Saint-Barthélémy 77000 Melun  
524 591 229 RCS de Melun

### MODIFICATIONS

Aux termes d'une décision en date du 16 mars 2015, les associés ont décidé à l'unanimité de :  
- Prendre acte de la démission de M. Rihda BELBAGRA de ses fonctions de cogérant à compter du même jour.  
- Remplacer à compter du 16 mars 2015 la dénomination sociale CHAIMA par ZIZOU et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.  
**Pour avis, la gérance**

7117834401  
NULAND  
Société Civile au capital de 1.524,49 euros  
Siège social : 220, avenue de l'Épinate 437 910664 RCS MEAUX

### CHANGEMENT DE GERANT

Aux termes d'une AGE du 30 décembre 2014, il a été décidé de procéder à la révocation du gérant Mark NUNAN et de nommer en remplacement pour une durée indéterminée : Monsieur BENOIT FRANCOIS demeurant à MARDINO (28043, Espagne) Solitio 16 D.  
Dépôt légal au greffe du Tribunal de Meaux.  
**Pour avis, le représentant légal**

7117650601  
KGOMM INFORMATIQUE  
SARL au capital de 8000 euros  
Siège social : 64, rue de France 77300 FONTAINEBLEAU  
507 639 793 00014 RCS MELUN

### TRANSFERT DE SIEGE

L'AGE du 15 décembre 2014 a décidé de transférer le siège social de la société au 38, avenue Fran-Klin-Roosevelt, 77210 AVONN, à compter du 15 janvier 2015.  
Modification au RCS de Melun.

7117540301

XING WANG  
SARL au capital de 8 000 euros  
Siège social : 40, boulevard de Nestes 77420 CHAMPS-SUR-MARNE  
511 633 067 RCS MEAUX

### CHANGEMENT DE GERANT

Suivant acte SSP du 30/01/15, les associés ont pris acte de la démission de M. Zhixin ZHU de ses fonctions de gérant et nommé en qualité de nouveau gérant statutaire Mme Lili LIU, demeurant 4, rue du Petit-Point, 75005 PARIS, pour une durée illimitée à compter du 30 janvier 2015.  
L'âge 12 des statuts est modifié en conséquence, le nom de Mme Lili LIU est substitué à celui de M. Zhixin ZHU.  
**Le gérant**

7117820301  
CONSTITUTION

Par acte sous seings privés en date à Saint-Soupplets du 11 mars 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme : Société par actions simplifiée.  
Dénomination : LBY.  
Siège : 27, rue de l'Imre, 77165 Saint-Soupplets.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital : 20.000 euros.  
Objet : l'achat (par vente ou crédit bail), la vente, la location de bases de vie, de matériels roulants ou fixes.

Exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.  
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.  
Agrément : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Luc SIMEON, demeurant 11 bis, rue de PONSSEMÿ, 02200 Perment.  
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Meaux.  
**Pour avis, le président**

7117579301  
ASSISTENT  
Mandataire du Touring Club  
Avenue du Touring Club  
77300 FONTAINEBLEAU  
27, Avenue Franklin-Roosevelt  
77210 AVON  
Tél. 01 60 72 74 74

7117909101  
CBL MOTORS  
SARL au capital de 6.000 euros  
127, avenue du Général-Leclerc 522 300 706 MEAUX RCS  
La gérance

### REDUCTION DE CAPITAL

Du procès-verbal de l'assemblée générale mixte du 31 décembre 2014 et du procès-verbal établi par la gérance le 3 mars 2015, il résulte que le capital de la société a été réduit de 15.245,00 euros par voie d'amortissement des parts de la société QUINTRARD PARTICIPATIONS. Il a ainsi été ramené de 161.367 euros à 146.122 euros. L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.  
De ce fait, les mentions antérieurement publiées, relatives au capital social sont ainsi modifiées :  
Article 7 : Capital social (anciennement) : le capital est fixé à la somme de cent soixante et un mille trois cent soixante sept euros (161.367 euros). Le capital est divisé en dix mille cinq cent quatre-vingt-cinq parts sociales (10.585) d'un montant de 15.2448 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 10.585 et réparties entre les associés en proportion de leurs droits respectifs.  
Article 7 - CAPITAL (nouvelle mention) : le capital social est fixé à la somme de cent quarante-six mille et cent vingt-deux euros (146.122 euros). Il est divisé en neuf mille cinq cent quatre-vingt-cinq (9.585) parts sociales d'un montant de 15.2448 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 9.585 et attribuées en totalité à Monsieur Jean QUINTRARD, en sa qualité d'associé unique.  
**Pour avis, la gérance**

### MODIFICATION DE L'OBJET

L'AGE du 21/10/14 a décidé de transférer le siège social du 127, avenue du Général-Leclerc, 77400 Lagny-sur-Marne au 6, rue du Gravier-du-Bac 77400 Saint-Thibault-des-Vignes à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article n° 2 des statuts. Modification au RCS de Meaux.

### TRANSFERT DE SIEGE

Il a été décidé de étendre l'objet social de la société. En conséquence l'article n° 2 des statuts a été modifié comme suit :  
La société a pour objet, en France et dans tous pays : toute activité de aménagement, carrelage, peinture, agencements intérieurs, pose de cloisons, plâtrerie, fumisterie, et plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.  
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.  
**Pour avis**

7117652101

M.G.D.  
SCI au capital de 19.818,87 euros  
ZI de la Haie-Passat  
77170 BRIE-COMTE-ROBERT  
RCS de Melun 319 697 835

### DISSOLUTION

Suivant décision du 13 mars 2015, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société, nommée en qualité de liquidateur, M. Jean-Pierre GUTIRE, demeurant à Chevry-Cossigny 77173, 119 bis, rue Charles-Fathé et fixé le siège de la liquidation à l'adresse du liquidateur, adresse de correspondance ou doivent être notifiés tous les actes et documents, concernant la liquidation.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de Melun.  
**Le liquidateur**

7117674001  
PARTNER CONSEIL  
EURL au capital de 7 622,45 euros  
Siège : 49, avenue Franklin-Roosevelt 420 334 864 ROS MELUN

### DISSOLUTION

Selon décision de l'associé unique en date du 28 février 2015, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 28 février 2015. L'associé unique a nommé comme liquidateur M. LEVY Philippe demeurant 15, rue de Mauchant, 77133 FERICY avec les pouvoirs les plus étendus.  
Le siège de liquidation est fixé 15, rue de Mauchant, 77133 FERICY.  
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au R.C.S. de MELUN  
**Pour avis, le liquidateur**

### CONSTITUTION

Suivant acte sous seing privé en date du 23 mars 2015, à Marles-en-Brie, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : PHITECH.  
Forme : société à responsabilité limitée.  
Siège social : 32 bis, avenue du général-de-Gaulle, 77610 MARLES-EN-BRIE.

Objet : Etudes, préconisations techniques, chiffrements, établissements de plans et schémas fluidiques d'installations, assistance à la maîtrise d'ouvrage, apporteur d'affaires, diagnostic immobilier, import, export.  
Durée de la société : 99 années à compter de son immatriculation auRCS.  
Capital social fixe : 500 euros divisés en 500 parts sociales de 1 euro chacune.  
Cession de parts et agrément : Parts librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants.  
Agrément : dans tous les autres-cas.

Gérance : KOUACHE Nazim, 32 bis, avenue du Général-de-Gaulle, 77610 Marles-en-Brie.  
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Meaux.  
**Pour avis**

### CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Strits du 20 mars 2015, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Forme sociale : SCI.  
Dénomination sociale : DU PORTAIL.  
Siège social : 14, avenue de Sarra, 77700 Serris.

Objet social : l'acquisition de biens immobiliers neufs dans le secteur local intermédiaire prévu par la loi dite Outre Mer (JO du 22 Juillet 2003), ainsi que la location de ces biens.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au RCS de Meaux.  
Capital social : 132.000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.  
Gérance : M. Claude VACHER 14, allée des Eglantines 26760 Beaumont-les-Valences.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés. Agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.  
**La gérance**

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2015 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,49 €) - 78 (5,12 €) - 79 (5,24 €) - 91 (5,12 €) - 92 (5,49 €) - 93 (5,49 €) - 94 (5,49 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication de décembre 2014.

## Divers société

### LE CAFE DU MEE

SARL au capital de 1 000 Euros  
Siège social : Ciel de la Croix  
Blanche  
77350 LE MEE SUR SEINE  
RCS N° : 799 391 545 de MELUN

L'AGE du 02 Décembre 2014 a décidé de nommer gérant M. KIZILASLAN Ugur/déclarant 39, square Roman Roland 77350 LE MEE SUR SEINE à compter du 02 Décembre 2014, en remplacement de M.AYDIN Unif dentissomnaire.  
Mention sera faite au RCS de MELUN.

### TCK TRANSPORTS

SARL au capital de 44000 euros  
Siège social :  
427 BIS ROUTE DE CONFLANS  
95220 HERBLAY  
RCS N° : 443 864 202 de MELUN

L'AGE du 1 MARS 2015 a décidé de transférer le siège social au 30 RUE PIERRE BRASSEUR, 77100 MEAUX à compter du 1 MARS 2015.

Gérant : M/M/MI/MD Azazel DEMEAUX  
1 Allée Joseph d'epney 1368 - 93260 LES LILAS  
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de MELUN.  
Mention sera faite au RCS de MEAUX.

### FEERIE CAKE

Société par actions simplifiée  
au capital de 188 600 euros  
Siège social :  
5 avenue Gustave Eiffel  
77200 TOURNAN EN BRIE  
539 293 514 RCS MELUN

Par décision du 26/03/2015, la Présidence de la SAS FEERIE CAKE a transféré le siège social du 5 avenue Gustave Eiffel 77200 TOURNAN EN BRIE au 8 avenue Christian Doppler 77000 SERRIS à compter du 1er avril 2015, a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

### INTERNATIONAL TRUCKS & BTP

SARL au capital de 30 000 euros  
Siège social : route de Cheyry  
77170 Brié Comte Robert  
448 169 427 R.C.S. MELUN

L'AGE du 15 mars 2015 a décidé de transférer le siège social au 4 bis rue Blaise Pascal, 77720 normant à compter du 15 mars 2015.  
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de MELUN.  
Mention sera faite au RCS de MELUN.

### 77CAR

SARL au capital de 2 000 euros  
Siège social : 24 rue de la Enquêrterie  
77500 CHELLES  
RCS N° : 533 663 308 de MEAUX

L'AGE du 16 mars 2015 a décidé de transférer le siège social au 9 Boulevard Pierre Mendes France, 77500 CHELLES à compter du 16 mars 2015.  
En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de MEAUX.  
Mention sera faite au RCS de MEAUX.

### MD FORMATION

Il fallait rajouter : Président ROBOUJIN Marcelaine, demeurant 22 rue de Moulignon 77860 Quincy-Voisins; Directeur général YILMAZ Denise, demeurant 5 avenue des Fauvettes 93360 Neuilly Plaisance; Admission aux assemblées générales et exercice du

droit de vote: Chaque actionnaire est convoqué aux assemblées, chaque action donne droit à une voix; Cession d'actions et agréments: Les actions sont librement cessibles entre actionnaires uniquement avec accord du président de la société.

### PRO EXPERT SERVICES

SASU au capital de 7 000 Euros.  
Siège social :  
21 Cours du Tige  
77700 SERRIS  
809 197 676 RCS MEAUX

Le 24 mars 2015, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 11 Cours du Tige 77700 SERRIS.

### Enquête publique

Mention faite au RCS de MELUN

Direction de la coordination des services de l'Etat

Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PROJET DE PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATION DE LA VALLEE DU PETIT MORIN SUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE MONTAUPHIN, VERDELOTT, VILLENEUVE-SUR-BELLOT, BELLOT, SABLONNIERES, LA TRETOIRE, BOITRON, ORLY-SUR-MORIN, SAINT-OUJEN-SUR-MORIN ET SAINT-CYR-SUR-MORIN

Par arrêté préfectoral n°15 DCESE EXP 02 daté du 13 février 2015 est prescrite l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRI) de la vallée du Petit Morin sur le territoire des communes de Montauphin, Verdelott, Villeneuve-sur-Bellot, Bellot, Sablonnières, La Trétoire, Boitron, Orlly-sur-Morin, Saint-Ouen-sur-Morin et Saint-Cyr-sur-Morin.

Cette enquête se déroulera pendant 36 jours consécutifs, du mardi 31 mars au mardi 5 mai 2015 inclus, en Sous-Prefecture de Provins et annexes de Montauphin, Verdelott, Villeneuve-sur-Bellot, Bellot, Sablonnières, La Trétoire, Boitron, Orlly-sur-Morin, Saint-Ouen-sur-Morin et Saint-Cyr-sur-Morin.

Le siège de l'enquête est fixé à la sous-Préfecture de Provins (17 rue Sainte Croix 77160 Provins) où toutes observations pourront être adressées par courrier au commissaire enquêteur.

Monsieur Michel DARD, instituteur, secrétaire de mairie en retraite est désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire. Monsieur Alain LOBGEOS, ingénieur chimiste est désigné en qualité de suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier seront tenues à la disposition du public à la Sous-Prefecture de Provins et dans les mairies des communes concernées aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner leurs observations, propositions et leurs observations sur les registres d'enquête prévus à cet effet.

Le commissaire enquêteur siègera en

samedi 25 avril 2015, de 10h00 à 13h00.

Des informations concernant le projet de PPRI peuvent être demandées auprès de Monsieur le Directeur Départemental des Territoires de Seine-et-Marne Service environnement et prévention des risques. Pôle prévention des risques et lutte contre les nuisances 288 rue Georges Clemenceau 77000 Vaux-le-Pénil.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur le site internet des services de l'Etat ([www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr) rubrique : Politiques publiques Sécurité et protection de la population Prévention des risques naturels et technologiques Enquêtes publiques Plans de prévention des risques naturels).

Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès du Préfet de Seine-et-Marne des la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, il sera statué par arrêté préfectoral sur l'approbation du plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondation (PPRI) de la vallée du Petit Morin.

Copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans chacune des mairies susvisées et à la sous-Préfecture de Provins ainsi que sur le site internet des services de l'Etat ([www.seine-et-marne.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.gouv.fr) rubrique : Politiques publiques Sécurité et protection de la population Prévention des risques naturels et technologiques Enquêtes publiques Plans de prévention des risques naturels) pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique.

### PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Préfecture  
Direction de la coordination des services de l'Etat  
Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

### VERMILION REP

La Société  
domiciliée 1762 Route de Pontenx 40160 Parentis-en-Born, a présente :

1/ Une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers portant sur la concession d'hydrocarbures de «CHAMPOTRAN » pour la réalisation de quatre nouveaux emplacements de surface (plateformes), le forage de 30 puits maximum de développement depuis ces emplacements de surface et la pose de collectes enterrées

2/ Une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers portant sur le permis exclusif de recherche d'hydrocarbures conventionnels de « SAINT-JUST-EN-BRIE » pour la réalisation de deux forages de recherches depuis des emplacements existants ou futurs de la concession de Champotran.

Ces demandes sont soumises à enquête publique unique selon les dispositions des articles R 123-1 et suivants du code de l'environnement conformément à l'article 13 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 modifié relatif aux titres miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains et de l'article L 123-6 dudit code.

L'enquête publique unique prescrite par arrêté préfectoral n° 2015/DCESE/M006 du 19 mars 2015 sera ouverte pendant une durée de 35 jours consécutifs du 23 avril 2015 au 27 mai 2015 inclus sur le territoire des communes de Jouy-le-Châtel (siège de l'enquête), La Croix-en-Brie, Pécy, Saint-Just-en-Brie et Vaudoy-en-Brie (concernées par les futures plateformes envisagées). Les dossiers des demandes soumises à

enquête publique unique comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétence en matière d'environnement seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les mairies des communes de Jouy-le-Châtel, La Croix-en-Brie, Pécy, Saint-Just-en-Brie et Vaudoy-en-Brie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Le public pourra consulter les dossiers et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête unique, côté et parachevé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet dans chacune des mairies précitées.

Le Tribunal administratif de Melun a désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire Mme Dominique MERKAL, ingénieur principal d'études sanitaires, retraitée et en qualité de suppléant M. Jackie TONNUS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, retraité

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- Maire de Jouy-le-Châtel  
jeudi 23 avril 2015 de 9h00 à 12h00  
- Maire de Saint-Just-en-Brie  
mardi 28 avril 2015 de 14h30 à 17h30  
- Maire de La Croix-en-Brie  
mardi 5 mai 2015 de 15h00 à 18h00  
- Maire de Pécy  
samedi 16 mai 2015 de 9h00 à 12h00  
- Maire de Vaudoy-en-Brie  
vendredi 22 mai 2015 de 14h00 à 17h00  
- Maire de Jouy-le-Châtel  
mercredi 27 mai 2015 de 9h00 à 12h00

Par ailleurs, pendant toute la durée de l'enquête, toute correspondance pourra lui être adressée à son attention au siège de l'enquête fixé à la mairie de Jouy-le-Châtel Place de l'Eglise (77970) et sera annexée au registre et tenue à la disposition du public.

Toute information relative aux projets pourra être obtenue auprès de la Direction régionale et interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île de France - Service Eau, Sous-Sol Pôle sous-sol, 10 rue Clifton 75004 Paris Cedex 4 (tel. : 01 71 28 45 00) et auprès de la Société VERMILION REP - 1762 Route de Pontenx 40160 Parentis-en-Born (tel. : 05 58 82 95 00).

Le présent avis d'enquête publique unique est consultable sur le site internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse suivante : <http://www.seine-et-marne.gouv.fr> à la rubrique « Politiques publiques Environnement et cadre de vie Hydrocarbures ». Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête auprès de la Préfecture (Direction de la coordination des services de l'Etat, Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

En application de l'article 15 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 susvisé, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes d'ouverture de travaux miniers. Une copie du rapport unique et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée par les soins de l'Etat en Seine-et-Marne de chaque des communes où s'est déroulée l'enquête publique, à la Préfecture ainsi que sur le site internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse précitée pour y être tenue sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE  
Préfecture  
Direction de la coordination des services de l'Etat

Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique  
Section Prévention des Risques Industriels

SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES  
AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### SIETREM

domiciliées ZAE La Courtilière 3, rue du Grand Pommery à SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (77400), a présenté une demande afin d'être autorisée à exploiter un centre de tri de déchets ménagers recyclables situé sur le territoire de la commune de SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (77400).

Cette installation est soumise à autorisation par référence à la rubrique 2714-1- de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Par arrêté préfectoral n° 15/DCESE/C/012 du 9 février 2015, le projet de la société SIETREM est soumis à enquête publique du lundi 30 mars 2015 au jeudi 7 mai 2015 inclus.

Le dossier de la demande comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat complémentaire en matière d'environnement sera tenu à la disposition du public en mairies de SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES, LAGNY-SUR-MARNE et TORCY pendant la durée de l'enquête mentionnée précédemment ou elles seront tenues à la disposition du public.

Le Tribunal administratif de Melun a désigné Mme Marie-Josée ALBARET-MADARAQ, chargée de mission Gaz de France à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur titulaire et M. Pierre KONNET, Directeur Général des Services techniques à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public en mairie de SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES pour recevoir ses observations aux dates et heures indiquées ci-dessous :

- Lundi 30 mars 2015 de 9h à 12h30  
- Mardi 7 avril 2015 de 17h à 20h  
- Samedi 25 avril 2015 de 9h à 12h  
- Mercredi 29 avril 2015 de 14h à 17h  
- Jeudi 7 mai 2015 de 14h à 17h

Toute information relative au projet pourra être obtenue auprès de Mme Lydie VINCENT, responsable technique de la société SIETREM, domiciliée ZAE La Courtilière 3, rue du Grand Pommery à SAINT-THIBAUT-DES-VIGNES (77400).

Au terme de l'enquête publique, le Préfet statuera sur cette demande d'autorisation par un arrêté.

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée dans les mairies concernées par l'enquête, à la Préfecture, ainsi que sur le site internet des services de l'Etat en Seine-et-Marne (<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/>) - rubriques « politiques publiques » puis « Environnement et Cadre de vie » pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

**ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES**  
dans **Le Parisien**  
[www.annoncesleparisien.fr](http://www.annoncesleparisien.fr)  
Nos bureaux :  
Saint-Ouen (93) : 25, av. Michélet  
01 40 10 51 51  
legales@annuairemedias.fr  
Paris 4 : 30/32, bd de Sébastopol  
01 44 54 54 52  
annonces\_ajp@wanadoo.fr

**LES MARCHÉS PUBLICS**  
Consultez aussi nos annonces sur <http://www.lesmarchespublics.fr>

### Marchés divers

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de l'organisme qui passe le marché :

### MARIE DE

### SAINT-GERMAIN-LAVAL

1 Rue de Verdun  
77130 SAINT GERMAIN LAVAL  
Personne responsable du marché :  
Mme de SAINT LOUP Marie-Claude, Maire  
Objet du marché et lieu d'exécution :  
Mairie de Saint-Germain-Laval Réfection du clos couvert du Bâtiment B 8 Rue de Provins 77130 Saint-Germain-Laval (77130)

Procédure de passation :  
Majorité à Procédure adaptée passée en application de l'article 28 du Code des Marchés Publics  
Nombre et consistance des lots

Décomposition en phases :  
Le marché est conclu en qualité d'entreprise générale, ou en lot par lot ; chaque entreprise pouvant être titulaire d'un ou plusieurs lots.  
Désignation des lots :  
Lot 01 : Gros Oeuvre  
Lot 02 : Charpente bois  
Lot 03 : Couverture  
Lot 04 : Menuiserie bois  
Lot 05 : Peinture

L'opération est décomposée en 2 phases, à savoir :  
Phase 1 : - lot gros oeuvre  
lot charpente bois  
lot couverture  
Phase 2 : - lot menuiserie bois  
lot peinture

Critère d'attribution (cf Règlement de consultation Art. 4) :  
- Analyse du prix des prestations : 40%  
- Mémoire technique : 60%  
Délais d'exécution des travaux :  
Le délai d'exécution est fixé à :  
- préparation de chantier phase 1 : 5 semaines  
- travaux phase 1 : 2 mois  
- préparation de chantier phase 2 : 5 semaines  
- travaux phase 2 : 1 mois

Lieu où l'on peut retirer le dossier de consultation :  
Chez Aïa REPRO Parc d'Activités (Secteur VI) Rue des Sources 77543 SAMIGNY LE TEMPLE Cedex Dossier à commander à compter du 31 Mars 2015  
Tel. : 01 64 19 18 18  
Fax : 01 64 19 18 00  
Adresse internet : [www.aia-repro.fr](http://www.aia-repro.fr)  
Date limite de réception des offres (à rédiger en langue française et en Euros) : Mardi 28 Avril 2015 à 12h00 (délai de rigueur)  
Adresse où les offres papier doivent être transmises :  
Mairie de Saint-Germain-Laval  
1 Rue de Verdun  
77130 SAINT GERMAIN LAVAL

Pour les offres remises suivant la procédure dématérialisées [repro@airepro.fr](mailto:repro@airepro.fr)  
Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :  
Celles fixées aux articles 43, 44, 44-1 et 46 du Code des Marchés Publics, DC1, DC2, (indiquées au règlement de la consultation).

Délai de validité des offres :  
120 jours à compter de la date limite de remise des offres.  
Contact :  
Pour toute demande de renseignements complémentaires :  
Renseignements administratifs :  
Mme le Maire de Saint-Germain-Laval  
Tél. : 01 64 32 10 62  
Renseignements techniques :  
Mairie d'œuvre :  
ROMAIN DESCHEEMAËKERE  
CONSEILS

94, avenue du Général de Gaulle - 77130 MONTTERREAU  
Tél. : 01 60 96 63 15 - Fax : 01 60 72 78 49  
Date d'envoi du présent avis à la publication :  
Vendredi 27 Mars 2015

Le Parisien est officiellement habilité pour l'année 2015 pour la publication des annonces judiciaires et légales par arrêté de chaque préfet concerné dans les départements : 60 (4,45 €) - 75 (5,49 €) - 77 (5,12 €) - 78 (5,24 €) - 91 (5,12 €) - 92 (5,49 €) - 93 (5,49 €) - 94 (5,49 €) - 95 (5,24 €) tarifs HT à la ligne définis par l'arrêté du ministre de la Culture et la Communication de décembre 2014.

## Avis divers

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

DIRECTION REGIONALE ET  
INTERDEPARTEMENTALE  
DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DE L'ENERGIE  
D'ILE-DE-FRANCE

Unité territoriale de Seine-et-Marne

Par arrêté préfectoral n° 2015/DRIEE/UT77/063 du 21 avril 2015, des prescriptions complémentaires imposent des prescriptions complémentaires aux installations exploitées par la société

GILLES HENRY

ENVIRONNEMENT

sur le site situé rue de la Sucrerie sur la commune de MOUSSEAUX-LES-BRAY (77480).

L'arrêté énumérant les prescriptions auxquelles l'installation est soumise pour assurer la prévention des inconvénients ou dangers qu'elle serait susceptible d'entraîner, peut être consulté :

- en mairie de MOUSSEAUX-LES-BRAY (77480), aux jours et heures d'ouverture des bureaux  
- à l'Unité Territoriale de Seine-et-Marne de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie (DRIEE 14 rue de l'Aluminium - 771176 Savigny le Temple), sur le site Internet de la Préfecture de Seine-et-Marne : [www.seine-et-marne.pref.gouv.fr](http://www.seine-et-marne.pref.gouv.fr) ou être adressé sur simple demande.

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE

MARCHEMORÉ

APPROBATION DE LA REVISION  
DU PLAN D'OCCUPATION DES  
SOIS

PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 14 avril 2015, le Conseil Municipal de la commune de Marchemoré a décidé d'approuver la révision du Plan d'Occupation des Sois et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire de la commune de Marchemoré.

Le dossier de P.L.U est à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et à la préfecture.

## Enquête publique

COMMUNE DE LESIGNY

AVIS DE MISE A L'ENQUETE  
PUBLIQUE DU PROJET DE  
PLAN LOCAL D'URBANISME

Par un arrêté n°94/2015 du 02 avril 2015, une enquête publique sera ouverte sur la commune de LESIGNY dans le cadre de la révision du plan local d'urbanisme et des plans d'occupation des sols, durant 40 jours, soit du **mardi 21 avril au samedi 30 mai 2015** inclus.

Le responsable du projet auprès duquel des informations peuvent être demandées est Monsieur Michel Papin, Maire de LESIGNY.  
Monsieur François ANNIC et Monsieur Henri LADRUE ont été nommés respectivement commissaires enquêteurs titulaire et suppléant.

Le dossier sera déposé à la Mairie de LESIGNY, siège de l'enquête, site 6 rue de Villarcieu 77150 LESIGNY, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse consigner ses observations sur le registre d'enquête mis à disposition ou les adresser par écrit à Monsieur le

commissaire enquêteur en mairie de LESIGNY avant la clôture de l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur recevra le public le **lundi 27 avril 2015 de 15h00 à 18h00**, le **mardi 05 mai 2015 de 9h00 à 12h00**, le **vendredi 22 mai 2015 de 15h00 à 18h00** et le **samedi 30 mai 2015 de 9h00 à 12h00** à la mairie de LESIGNY afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

PREFET DE SEINE-ET-MARNE

Préfecture

Direction de la coordination  
des services de l'Etat  
Pôle du pilotage des procédures  
d'utilité publique

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE  
UNIQUE

La Société

VERMILLON REP

domiciliée 1762 Route de Pontenx 40160 Parentis-en-Born, a présente :

1/ Une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers portant sur la concession d'hydrocarbures «CHAMPOTRAN » pour la réalisation de quatre nouveaux emplacements de surface (obélisques), le forage de 30 puits maximum de développement depuis ces emplacements de surface et la pose de collectes enterrées

2/ Une demande d'autorisation d'ouverture de travaux miniers portant sur le permis exclusif de recherches d'hydrocarbures conventionnels de « SAINT-JUST-EN-BRIE » pour la réalisation de deux forages de recherches depuis des emplacements existants ou futurs de la concession de Champotran.

Ces demandes sont soumises à enquête publique selon les dispositions des articles R123-1 et suivants du code de l'environnement conformément à l'article 13 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 modifié relatif aux titres miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains et de l'article L 123-6 dudit code.

L'enquête publique unique prescrite par arrêté préfectoral n° 2015/D0SEM/M006 du 19 mars 2015 sera ouverte pendant une durée de 35 jours consécutifs du 23 avril 2015 au 27 mai 2015 inclus sur le territoire des communes de Jouy-le-Châtel (siège de l'enquête), La Croix-en-Brie, Pécy, Saint-Just-en-Brie et Vaudoy-en-Brie (concernées par les futurs plateformes envisagées).

Les dossiers des demandes soumises à enquête publique unique comprenant notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétence en matière d'environnement seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans les mairies des communes de Jouy-le-Châtel, La Croix-en-Brie, Pécy, Saint-Just-en-Brie et Vaudoy-en-Brie aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public.

Le public pourra consulter les dossiers et consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête unique, côté et paraplé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet dans chacune des mairies précitées.

Le Tribunal administratif de Melun a désigné en qualité de commissaire enquêteur titulaire Mme Dominique MEKALL, ingénieur principal d'études sanitaires, rétraitee et en qualité de suppléant M. Jackie TONNUS, ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, retraité

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir les observations des intéressés aux dates et heures indiquées ci-dessous :  
- **Mairie de Jouy-le-Châtel** : le jeudi 23 avril 2015 de 9h00 à 12h00  
- **Mairie de Saint-Just-en-Brie** : le mardi 28 avril 2015 de 14h30 à 17h30  
- **Mairie de La Croix-en-Brie** : le mardi 5 mai 2015 de 15h00 à 18h00

- **Mairie de Pécy** : le samedi 16 mai 2015 de 9h00 à 12h00  
- **Mairie du Vaudoy-en-Brie** : le vendredi 22 mai 2015 de 14h00 à 17h00  
- **Mairie de Jouy-le-Châtel** : le mercredi 27 mai 2015 de 9h00 à 12h00

Par ailleurs, pendant toute la durée de l'enquête, toute correspondance pourra lui être adressée à son attention au siège de l'enquête fixé à la mairie de Jouy-le-Châtel Place de l'Eglise (77970) et sera annexée au registre et tenue à la disposition du public.

Toute information relative aux projets pourra être obtenue auprès de la Direction régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Energie de la France - Service Eau, Sols-Soil, Pile sous-sol, 10 rue Crillon 75004 Paris Cedex 4 (tel. : 01 71 28 45 00) et auprès de la Société VERMILLON REP - 1762 Route de Pontenx 40160 Parentis-en-Born (tel. : 05 58 82 95 00).

Le présent avis d'enquête publique unique est consultable sur le site Internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse suivante :

<http://www.seine-et-marne.gouv.fr/> à la rubrique « Politiques publiques Environnement et cadre de vie Hydrocarbures ». Toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication des dossiers d'enquête auprès de la Préfecture (Direction de la coordination des services de l'Etat Pôle du pilotage des procédures d'utilité publique) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.  
En application de l'article 15 du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 susvisé, le Préfet statuera par arrêté sur les demandes d'ouverture de travaux miniers. Une copie du rapport unique et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée par les soins du Préfet à la mairie de chacune des communes où s'est déroulée l'enquête publique, à la Préfecture ainsi que sur le site Internet des Services de l'Etat en Seine-et-Marne à l'adresse précitée pour y être tenu sans délai à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

## Constitution de société

Par acte SSP en date du 16 AVRIL 2015, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**CAROLINE GHERMAN  
COURTAGE**

Forme : SASU  
Capital : 1000 Euros divisé en 100 parts sociales de 10 Euros chacune.  
Siège Social : 15 rue du Stade, 77220 Presles en Brie

Durée : 99 ans

Objet social : courtage en prêts immobiliers

Cession d'actions et agréments : Les actions de la société ne peuvent être cédées, qu'avec l'agrément préalable donné par décision collective des associés prise à la majorité des voix des actionnaires disposant du droit de vote.  
Président : Madame Caroline GHERMAN, demeurant 15, rue du stade 77220 Presles en Brie.

Immatriculation au RCS de MELUN.

Par acte SSP en date du 31 mars 2015, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**LORI**

Forme : SAS  
Capital : 1 000 euros  
Siège Social : 22, Rue Saint-Rémy, 77100 Meaux

Durée : 99 ans

Objet social : Restaurant - vente à emporter et à table.

Cession d'actions et agréments : Les actions sont librement cessibles.  
Administration aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque associé participe personnellement au vote.  
Président : M. CELIK, Husayn, demeurant 52, Avenue du 8 mai 1945 95400 Villiers-le-Bel.  
Immatriculation au RCS de MEAUX.

Par acte SSP en date du 21 avril 2015, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale :

**D.S.CONNECTIQUE**

Forme : SASU  
Capital : 1000 Euros  
Siège Social : 54 Rue André Hache, 77660 Saint Jean les deux Jumeaux

Durée : 99 ans

Objet social : Achat, vente, distribution d'équipements industriels et techniques  
Cession d'actions et agréments : Cession d'actions libre  
Administration aux assemblées générales et exercice du droit de vote : Chaque associé a le droit de participer aux décisions collectives proportionnellement aux actions qu'il détient. Chaque action donne droit à une voix.

Président : M. DOS SANTOS Victor demeurant au 54 rue André Hache 77660 Saint-Jean les deux Jumeaux Immatriculation au RCS de MEAUX.

## Divers Société

**PROTEC SERVICES**

EURL au capital de 10.000 euros  
Siège social : 10 rue de Chevilly 94260 Fresnes  
RCS N° : 804196899 de CRETEIL

L'AGO du 01 avril 2015 a décidé de transférer le siège social au 9/11, rue Georges Charpak, 77127 Lésaulais à compter du 01 avril 2015.

Co-gérants : M. LE DISQUAY Alain, demeurant 1, rue des Carrosses 77390 Argentières M. ANCELIN Gil demeurant 128 Bis rue Eugène Delacroix 91210 Draveil.

En conséquence, elle sera immatriculée au RCS de MELUN.

Mention sera faite au RCS de CRETEIL.

**ASSURANCES PRIVILEGES**

SAS au capital de 5000 Euros  
Siège social : 15 Rue du Puits Fleuri 77590 CHARTRETTES  
RCS N° : BS37170223 de MELUN

L'AGE du 17/04/2015 a décidé de nommer Président Madame BRION CLARA, demeurant 15 rue du Puits Fleuri 77590 CHARTRETTES à compter du 17/04/2015, en remplacement de Monsieur BRION FREDERIC décedé. Mention sera faite au RCS de MELUN.

**HENRY**

Société à responsabilité limitée au capital de 3 000 Euros  
Ancien siège social : 11 rue du 14 Juillet 1789 MITRY MORY (77290)  
Nouveau siège social : 3 Impasse de la geranne CLAVE SOULLY (77410)  
RCS MEAUX 521 335 596

Aux termes d'une AGE en date du 16/02/2015, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de MITRY MORY (77290) 11 rue du 14 Juillet 1789 à CLAVE SOULLY (77410) 3 Impasse de la geranne, à compter du 1er décembre 2014. Pour avis, la gérance.

**AQUAWAP**

SARL au capital de 3 000 Euros  
Siège social  
18 bis avenue du Général Leclerc 77300 OZOIR LA FERRIERE  
R.C.S. MELUN 794 087 957

L'AGE du 31 juillet 2014 a nommé Gérant M. VASILJUEVIC Nikola, demeurant 3 Place de l'Hôtel de Ville 94980 NOISEAU en remplacement de M. Alexandre USKOKOVIC, démissionnaire.

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 25 mars 2015, les associés ont décidé la transformation de la Société en Société par actions simplifiée à compter du 25 mars 2015 :

**SYLWEMETAL**

SARL au capital de 40 000 euros  
Siège social : LES VILLAS DE LA MALNOUE 55 AVENUE DE L'EUROPE 77194 EMEAINVILLE  
RCS MEAUX 439 039 348.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 40 000 euros. Il est divisé en 1 000 parts sociales, de 40 euros chacune.  
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 40 000 euros. Il est divisé en 1 000 actions, de 40 euros chacune entièrement libérées.

Forme Ancienne mention : Société à responsabilité limitée  
Nouvelle mention : Société par actions simplifiée  
Administration Ancienne mention : Gérant : Monsieur Philippe JOUET, né le 1er avril 1954 à Montreuil (93), demeurant 8 rue Charles Vanet 94420 Le Plessis Trévise  
Nouvelle mention : Président : Monsieur Philippe JOUET, né le 1er avril 1954 à Montreuil (93), demeurant 8 rue Charles Vanet 94420 Le Plessis Trévise

Les associations ont décidé de continuer dans leurs fonctions de commissaire aux comptes titulaire, SAS SAFREX, et de Monsieur Vincent MONTAUDOUIN. Les mandats se poursuivent jusqu'à leur terme, le 30 septembre 2015.

Admission aux Assemblées générales et exercice du droit de vote

Tout actionnaire peut participer aux décisions collectives : chaque action donne droit à une voix

Agrement des cessions Les actions ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément préalable des deux tiers des associés

Mention sera faite au RCS DE MEAUX.

**ARCHICREA GMG  
CONTRACTANT**

SAS au capital de 6 000 euros  
Siège social : 56/38, rue Pierre Marx - 77260 LA FERTE SOUS JOUARRE  
539 617 050 RCS MEAUX

L'AGE du 13/06/2014 a décidé : - de changer la dénomination sociale de la Société qui est désormais GMG CONTRACTANT.  
L'article 3 des statuts a été modifié en conséquence.

- et statuant en application de l'article L 225-248 du Code de commerce, qu'il n'y avait pas lieu à dissolution anticipée de la Société.  
Mention en sera faite au RCS de MEAUX.

## Insertions diverses

Sur la demande de : S.A.R.L. ORGO IMMOBILIERE DU CHATEAU - 9 J av James de Rothschild - ZAC des Hauts de Fenières 77164 FERRIERES-EN-BRIE Succursale : 26 rue de Melun - 77400 COLLEGIEN la garantie qui lui a été accordée par la SOCIETE DE CAUTION MUTUELLE DES PROFESSIONS IMMOBILIERES ET FONCIERES - SOCAF \* 26 avenue de Suffren, PARIS - 15 ème, pour les opérations de : - GESTION IMMOBILIERE visées par la loi du 2 janvier 1970, cessera TROIS JOURS FRANS après la publication du présent avis. Les créances, s'il en existe, devront être produites au siège de la SOCAF, dans les 3 mois de cet insertion sous la référence RN/SP 15 074. Cependant la SOCAF, continue d'accorder sa garantie à l'intéressé(e) pour les opérations de : - TRANSACTION SUR IMMEUBLES ET FONDS DE COMMERCE NON DETENTION DE FONDS

**ACHETEZ  
EN LIGNE  
VOTRE  
ANNONCE  
DANS  
LE PARISIEN**

**En moins d'une minute**  
1 Rédigez et mettez en forme vos annonces.  
2 Visualisez immédiatement votre commande.

3 Payez en ligne par carte bancaire en toute sécurité.  
4 Recevez un justificatif de parution et une facture par mail dès publication de votre annonce dans le journal.

Sur notre site du Parisien <http://petites-annonces.leparisien.fr> pour plus de renseignements, contactez-nous au 01 40 10 56 56

valable uniquement pour les annonces légales